

Nous aurions pu nous réjouir quand, il y a quelques années, la direction annonçait le triplement des programmes régionaux d'ici 2022. Nous doutions encore, alors, que nous devrions assurer ce temps d'antenne supplémentaire à moyens constants puis diminuant.

Aujourd'hui nous y sommes, nous l'avons déjà expérimenté avec les tranches de 11h53 et 18h53 : à moyens constants, il est impossible de maintenir des programmes satisfaisants : rediffusions, radio filmée, mutualisation massive, détournement de la notion de proximité... Un bricolage indigne des savoir-faire et de l'exigence des salarié-e-s, indigne aussi de notre mission de service public et des attentes des téléspectateurs-trices.

Non seulement les considérations économiques prennent le pas sur les objectifs qualitatifs mais le mode de management de notre entreprise incite les salarié-e-s à devenir complices de son système et de ses (non) décisions.



## ATELIERS DE REGIONALISATION : UNE MECANIQUE PERVERSE

Après avoir sapé la dynamique des antennes en les privant au fil des ans de leurs **moyens de production et savoir-faire** (*exit les machino, électro, éclairo, chef de plateau, responsable de maintenance, scriptes de production, réalisateur, producteur...*) la direction demande non seulement aux salarié-e-s de se substituer à ceux dont c'était le métier d'être inventifs, mais aussi de le faire dans le vide : **pas le moindre projet éditorial ni le moindre état des lieux des moyens (encore) disponibles.**

Elle joue sur le désir des salarié-e-s de prendre part aux décisions, leur envie de défendre une activité, des métiers et des savoir-faire qu'ils ne veulent surtout pas perdre, et des programmes qu'ils exigent respectueux des missions de service public et des téléspectateurs auxquels ils s'adressent. Mais in fine, que pourra-t-elle valider à l'issue de cette grande foire aux propositions ? Une télévision « MJC », au rabais, dont les salarié-e-s devront porter la responsabilité et subir les conditions ? La méthode est génératrice de frustrations et des risques psychosociaux qui s'ensuivent.

Depuis 15 ans les salarié-e-s des régions paient un lourd tribut aux économies exigées par la Tutelle. La direction doit revoir son plan budgétaire, investir dans la production au lieu de multiplier la création et le renouvellement de postes totalement déconnectés des réalités et des contraintes du terrain !

Les salarié-e-s ne sont pas dupes de l'argumentaire qui consiste à défendre les nouveaux outils (*numérique, UTS, automatisation des régies*) comme *LA* solution sensée « enrichir les métiers » et permettre « à la créativité de s'exprimer ». Ils savent parfaitement qu'il cache en réalité un objectif purement économique, l'émergence de nouvelles pratiques professionnelles qui permettront de réduire « les potentiels », de produire plus et plus vite, même si cela doit appauvrir les savoir-faire et tirer vers le bas la qualité des « contenus » et celle des conditions du travail.

**La « régionalisation » doit se faire avec un projet éditorial et des programmes dignes des attentes des téléspectateur-trice-s – contribuables, dans le respect des salarié-e-s et de leur professionnalisme.**